



AVIS DE CONSULTATION

Consultation ouverte relative aux travaux de rénovation du collège de CANALA

La SÉCAL, agissant au nom et pour le compte de la province Nord, Maître d'ouvrage, lance une consultation ouverte pour la réalisation de travaux de rénovation du collège provincial de CANALA.

Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet les travaux de rénovation du collège provincial de CANALA.

Les travaux sont répartis en 1 seule tranche, composée de SIX (6) lots indépendants :

LOT	LIBELLÉ
01	GROS-ŒUVRE / VRD
04	CHARPENTE / COUVERTURE
10	PEINTURE
13	ÉLECTRICITÉ
16	MENUISERIE BOIS
22	FAUX-PLAFONDS / CLOISONS LÉGÈRES

Procédure de passation

Les contrats seront passés en application des dispositions du II de l'article 2 de la délibération n° 424 du 20 mars 2019 modifiée portant réglementation des contrats et marchés publics en Nouvelle-Calédonie.

Retrait et consultation du dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré gratuitement sur la plateforme des marchés publics de la province Nord : <https://marchespublics.province-nord.nc>

Les candidats sont invités à s'inscrire sur la plateforme afin de pouvoir être destinataires des éventuels modificatifs apportés au dossier de consultation.

Visite des lieux

Une visite des lieux, non obligatoire, est organisée par le représentant de l'acheteur public dans les conditions précisées à l'article 5 du règlement de la consultation, aux date, heure et lieu suivants :

Judi 30 octobre 2025 à 13h00 – GMT+11 (heure de Nouvelle-Calédonie)
Lieu de rendez-vous : Collège de Canala

Date et heure limites de réception des offres

Les soumissions devront être déposées sur la plateforme de dématérialisation de la province Nord avant les date et heure indiquées ci-dessous, et en se connectant au profil acheteur :

Vendredi 14 novembre 2025 à 12h00 – GMT+11 (heure de Nouvelle-Calédonie)

La taille des fichiers transmis ne doit pas excéder 20 Mo.

Par souci d'égalité de traitement entre les candidats, aucune transmission par courrier, dépôt papier, courriel ou autre support (clé USB, CD, etc.) ne sera acceptée.

Les offres qui ne respecteraient pas ces modalités, ou qui parviendraient après la date et l'heure limites, ne seront pas prises en compte.

Renseignements complémentaires

Toutes les demandes de renseignements, observations ou questions éventuelles relatives au dossier de consultation devront être formulées exclusivement par écrit.

Elles doivent être transmises par voie électronique, via la plateforme de dématérialisation de la province Nord : <https://marchespublics.province-nord.nc>, en utilisant l'onglet « Espace de discussion » après avoir sélectionné la consultation concernée.

Ces demandes doivent parvenir au plus tard CINQ (5) jours calendaires avant la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis de consultation et ses éventuels modificatifs.

Les candidats ayant téléchargé le dossier en renseignant leurs coordonnées sont automatiquement informés par la plateforme lors de la publication de l'avis modificatif.

Toute question transmise selon une autre modalité ne sera pas prise en compte.

Suite à donner

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.

Date d'envoi du présent avis

14 octobre 2025